



Lundi 12 décembre 2022

## ***Réforme des retraites : la vie devant soi... à bosser !***

***Le saccage de la planète a fait de l'année 2022 la plus chaude jamais enregistrée en France. Mais l'hiver arrive et le froid s'installe. Pour beaucoup d'entre nous, réussir à se chauffer va devenir une question lancinante. Les prix montent et mangent les salaires, alors que chaque euro compte déjà. Mais Élisabeth Borne a une doudoune et, pour elle, l'urgence, c'est la réforme des retraites, dont les modalités devraient être « dévoilées » le 10 janvier.***

### **Travailler plus pour travailler plus**

Ça ne lui suffisait donc pas de s'en prendre aux chômeurs pour les forcer à accepter les pires conditions du patronat. Alors que la casse des services publics fait que l'hôpital ou le réseau énergétique sont au bord de la rupture, il faut encore aller gratter au fond des poches des travailleurs jusqu'à toucher l'os.

La Première ministre essaie de faire jouer le suspense autour de l'âge de départ : 65 ou 64 ans ? Médiocre effet d'annonce : quoi qu'il arrive, il faudrait s'user au travail plus longtemps, au-delà de l'espérance de vie en bonne santé. Et il est déjà prévu que l'allongement de durée de cotisation compense un compromis sur l'âge de départ, ou vice-versa.

### **« Ils reculent l'âge de la retraite et avancent l'âge de la mort »**

Il s'agirait, nous dit-on, de sauver les caisses de retraite de la faillite. Sauf que, en 2021, les caisses étaient excédentaires et le seront encore plus en 2022 : 3,2 milliards. Elles ne deviendraient déficitaires que plus tard, avec un déficit de 17 milliards. Après ? Le Conseil d'orientation des retraites (COR), service de l'État, prévoit qu'elles réduiront ce déficit graduellement et sans réforme. De toute façon, il s'agirait de 17 milliards sur un budget de 330 milliards, soit seulement 5 % du total. Sans parler des réserves importantes dont l'ensemble des caisses disposent aujourd'hui, 160 milliards d'euros au total.

Mais il y a les faits, et puis il y a les profits. Les fonds de pension privés lorgnent depuis un moment sur le gigantesque marché de l'épargne-retraite individuelle que cela ouvrirait. Ensuite, reculer l'âge de départ à la retraite, c'est faire travailler plus longtemps ceux qui le pourront et, surtout, pour tous ceux qui ne le pourront pas, réduire le

montant des pensions. C'est aussi s'assurer que davantage de travailleurs meurent avant de toucher leur retraite, usés par l'exploitation.

Pour faire passer la pilule, le gouvernement met en avant le chiffre de 1 200 euros de minimum de pension. Promesse bidon, car ce « minimum » ne sera garanti que si l'intégralité des annuités a été cotisée, des annuités toujours plus nombreuses... Pour beaucoup, ce sera donc le minimum vieillesse, qui est aujourd'hui à 908 euros, en dessous du seuil de pauvreté. Et encore faudra-t-il le demander.

### **Nous imposer face au gouvernement**

Si les caisses de retraites sont vraiment si mal en point, il y a une solution simple : un déficit de 5 % est immédiatement comblé par une augmentation des salaires, et donc des cotisations, de 5 % ! Si les salaires augmentaient de ce qui nous est nécessaire aujourd'hui, c'est-à-dire au moins de 400 euros, plus de problème de « déficit ». Et cela réglerait quelques autres problèmes aussi, nos fins de mois par exemple !

Ce n'est évidemment pas une option pour le gouvernement. Mais il se souvient de la mobilisation de 2019 qui l'avait mis en peine de passer l'ancienne réforme des retraites avant la crise Covid. Alors il fait mine de se concerter avec les directions syndicales, qui se sont précipitées à la table avant même de chercher à mobiliser.

Nous savons pourtant toutes et tous qu'il n'y a rien à attendre de ces « concertations » et du « dialogue social ». Le gouvernement Macron sait très bien ce qu'il fait : agir pour le compte des capitalistes, comme il l'a toujours fait. Ce n'est pas de « concertations » dont notre camp a besoin : c'est d'une mobilisation, de grèves, toutes et tous ensemble, comme nous l'avons fait en décembre 2019. Voilà ce à quoi, dès maintenant, nous devons œuvrer.

### **Panne électrique**

Récemment, le gouvernement a chargé les ARS de recenser tous les patients à haut risque vital en « prévision » d'éventuelles coupures d'électricité en cas de tensions sur le réseau cet hiver.

À Saint-Denis, la nuit du 26 au 27 novembre on a malheureusement déjà expérimenté le problème... Coupures totales sur le secteur (cinq fois !) et un générateur qui ne s'est pas mis en route ! Climat à haute tension mais dans le noir partout : au bloc, en réa-néon, etc. pas de scopes, pas de respirateurs, pas de couveuses, pas d'informatique... Rien que les agents qui ont dû gérer cette situation dans un contexte de sous-effectif chronique.

Il existe des situations inédites, on le sait (!), mais quand on ne cesse de constater que la politique appliquée est toujours de réduire les « coûts » tant sur les moyens pour la maintenance du matériel que pour former, recruter et payer ceux qui assurent le job, ça peut provoquer des étincelles.

### **Coupures d'électricité : les patients hospitalisés à domicile également concernés**

Enedis, le gestionnaire de réseau coupera l'électricité par secteur. Comment feront les personnes hospitalisées à domicile avec des matériels médicaux électriques ? Le porte-parole d'Enedis l'a annoncé sans scrupule : ils ne seront pas prioritaires donc délestés aussi ! Mais les ARS les préviendront en amont des coupures... Hourra ! À eux de se débrouiller pour trouver refuge chez quelqu'un avec de l'électricité, ou à défaut se rabattre sur l'hôpital... qui n'est pas du tout en surcharge, c'est bien connu.



### **Appeler le SAMU ? Non, il sera injoignable et surchargé – il est déjà en grève pour sous-effectif !**

Le gouvernement a tranquillement expliqué que le 15, le 17 et le 18 ne seront pas accessibles en cas de coupures. Solution ? Il invite les préfets à « encourager la population à assurer une présence aux côtés d'une personne âgée ou vulnérable » ou à « rallier des points desservis par la téléphonie »... Quelle bande de bras cassés. Certains centres SAMU sont d'ailleurs en grève, pour des embauches et les salaires, comme celui d'Arras depuis la semaine dernière.

### **Trop... C'est trop !**

Les syndicats représentatifs d'internes en médecine et en pharmacie viennent de déposer 28 plaintes à l'encontre de 28 CHU pour les contraindre à mettre en place un décompte du temps de travail des internes. Par cette action juridique, ils veulent imposer que le temps de travail maximum des internes soit respecté. Un décret existe depuis 2015, mais de très nombreux hôpitaux ne le respectent pas !

« Le travail c'est la santé » chantait Henri Salvador, mais trop de travail nuit gravement à la santé !

### **Une victoire pour les patients**

Le Levothyrox, un médicament conçu contre les problèmes de thyroïde, avait changé de formule en 2017. Des milliers de patients ont alors souffert d'effets secondaires. À l'époque ces effets secondaires ressentis avaient été niés par tous. Ces patients se sont mobilisés. La filiale française du groupe pharmaceutique Merck, tout comme l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) viennent d'être mises en examen pour « tromperie aggravée ». Quant à Merck, il a été condamné en 2020 à indemniser plus de 3 300 utilisateurs de ce traitement ayant souffert d'effets secondaires à la suite du changement de formule.

Ne pas se laisser faire : un remède efficace !

### **La police tue, elle mutile aussi**

La cour d'assises de Paris est amenée à juger un brigadier-chef au sein d'une CRS qui en septembre 2016, lors d'une manifestation contre la loi Travail, avait jeté une grenade de désencerclement sur un groupe de manifestants. L'un d'eux, Laurent Théon, 53 ans, secrétaire hospitalier et syndicaliste Sud Santé, avait perdu un œil. Le CRS est accusé de « violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique, ayant entraîné une mutilation définitive ». Il aura fallu six ans avant que s'ouvre ce procès. Lorsqu'il s'agit de poursuivre des flics, la justice se hâte lentement.

### **Jeux olympiques 2024 de Paris : des travailleurs clandestins à la pelle**

Le Monde a effectué un reportage sur les travailleurs migrants, dont beaucoup sont clandestins et sans papiers, qui travaillent sur les chantiers des futurs Jeux olympiques de Paris. On apprend ainsi que nombre d'entre eux – venus d'Afrique de l'Ouest, du Portugal, de Turquie ou des pays arabes – n'ont ni contrat de travail, ni fiche de paie, ni congés payés. Et les grandes sociétés du BTP qui ont obtenu les marchés de construction en rejettent la faute... sur leurs sous-traitants qui les auraient odieusement trompées. Ce qui n'empêche pas cette situation de perdurer depuis des années sans que les pouvoirs publics ne lèvent le petit doigt pour faire cesser ce scandale.

### **Ouvrez les frontières**

Ce dimanche dans de nombreuses villes seront organisées des manifestations pour demander la régularisation de nos frères et sœurs de classe. Ils travaillent, cotisent, prennent souvent les tâches les plus dures, ce sont nos collègues. Afin d'éviter de parler des vrais problèmes de la misère galopante, le ministre de l'Intérieur prépare une loi « immigration » qui vise à diviser notre camp social au seul bénéfice des patrons. Mais nous sommes des millions à être étrangers au monde de Macron et Darmanin !

**Rendez-vous dimanche 18 décembre à Paris à 11h à Porte de la Chapelle!**

Pour lire le reste de nos publications → rendez-vous sur [convergencesrevolutionnaires.org](https://convergencesrevolutionnaires.org)

Nos réseaux sociaux → FB, Twitter et Insta : @npaetincelle

Pour prendre contact, signaler une info ou autre → [etincellenpa.chsd@gmail.com](mailto:etincellenpa.chsd@gmail.com)

